

S'initier à la prévention des risques psychosociaux (RPS)

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 2002767F — Mise à jour : 21 janvier 2026

Organisme responsable : HAPPYFIZZ

Contenu

Objectifs

L'action de formation entre dans la catégorie 1° prévue à l'article L6313-1 de la sixième partie du Code du travail, à savoir les actions de formation. L'action de formation est composée de 5 étapes décrites ci-dessous.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

- Connaître les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail et reconnus scientifiquement comme causes de RPS
- Identifier les RPS comme un risque professionnel
- Reconnaître une démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS

Programme

- Module 1 : Les Risques Psycho-sociaux
- Module 2 : Causes, effets et atteintes à la santé des RPS
- Module 3 : Dispositif légal et réglementaire sur les RPS
- Module 4 : Démarche de prévention

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Sans niveau spécifique	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
---	--

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2176908	Présentiel	Romillé	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #2002767F